



## Dossier La rémunération des dirigeants sociaux

### 4 Droit

5<sup>e</sup> Prix Guy Carcassonne  
Farid Belacel distingué pour son article consacré au mouvement #MeToo

### 5 Interview

Entretien avec Sophie-Anne Magdeleine,  
Secrétaire Générale du Groupe Roxel

### 6 Juristes

Le juriste : un acteur clé dans la gestion de crise

### 48 Étude

Actualité jurisprudentielle :  
les dirigeants sociaux

### 53 Fiche pratique

Actualité du droit des sociétés

# Entretien avec Sophie-Anne Magdeleine Secrétaire Générale du Groupe Roxel



Membre du Cercle Montesquieu, Sophie-Anne Magdeleine est Secrétaire Générale du Groupe Roxel, équipementier dans le domaine de la défense et de l'aéronautique.

Titulaire du Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (EFB Paris), diplômée d'un Master II de Droit des Affaires (Paris Descartes) et de l'Institut de Droit des affaires (Paris Assas), elle débute sa carrière comme juriste dans le domaine de l'administration de biens (Groupe OCIL), puis s'oriente vers les secteurs de l'ingénierie pour le BTP (Jacob-Serete), puis de la Chimie (SNPE), avant de devenir Secrétaire Générale de la société Celerg et enfin du Groupe Roxel.

## Pouvez-vous expliquer votre rôle de Secrétaire Générale au sein de Roxel ?

ROXEL est une ETI de 650 personnes, leader européen de la propulsion pour engins tactiques, tels que les missiles. Le Groupe est composé d'une holding française détenant deux filiales opérationnelles : l'une en France, l'autre en Grande Bretagne. L'activité industrielle de Roxel est axée sur deux métiers : la chimie pour la fabrication des propergols et la composition des matériaux de protection thermique et la mécanique pour la fabrication de structures métalliques, de protections thermiques et l'intégration des propulseurs.

Au-delà d'assurer le respect des réglementations complexes nationales et internationales applicables aux secteurs de la défense et de la chimie, le Secrétariat Général est également en charge des contrats, de la PI, du contentieux, des assurances, de l'Ethique, de la Compliance, de la Gouvernance, du contrôle des exportations et des importations ainsi que de la communication.

## En tant que directrice juridique, comment conciliez-vous performance et valeur ajoutée ?

Compte tenu de l'effectif réduit des juristes et des faibles ressources financières dédiées aux consultants, la fonction doit être exercée sans externalisation (hors contentieux et M&A).

La performance et la valeur ajoutée s'obtiennent par la sélection, dès le départ, de juristes généralistes dotés de bonnes méthodes de travail, qui prennent plaisir à apprendre et découvrir tous les jours de nouveaux domaines tant juridiques qu'opérationnels. Ces juristes ne doivent pas avoir peur de sortir de leur « zone de confort ». Ils doivent être curieux, innovants et humbles.

Proposer un poste extensible aux juristes et accueillir chaque nouvelle idée est un des moyens de les fidéliser au sein d'une ETI



Sophie-Anne Magdeleine

industrielle, a priori moins attractive qu'un grand groupe.

Pour ce faire, je m'efforce d'insuffler de l'agilité aux collaborateurs et au Secrétariat juridique en :

- défendant un mode d'organisation horizontale plutôt que hiérarchique ;
- m'assurant que les juristes conservent leur compétence généraliste tout en leur permettant de s'épanouir dans les domaines de spécialisation qui les intéressent.

Ce parti pris me garantit une adaptation rapide vers des spécialités nouvelles comme, par exemple, le contrôle des exportations et des importations ou les thématiques douanières associées et la Compliance.

## Comment une direction juridique peut-elle valoriser sa contribution auprès des opérationnels ?

Le juriste, dans une société industrielle, exerce une fonction support. Sa contribution à l'entreprise se doit d'être fluide et de concourir à

une prise de décisions rapide dans la défense des intérêts de la société. Il est donc un pourvoyeur de solutions adaptées.

La fonction juridique est souvent invisible dans les processus qui sont orientés vers les clients et qui traitent essentiellement de la vente et de la fabrication des produits manufacturés. Même si les opérationnels comprennent le rôle et l'utilité du juriste, ils ont tendance à englober son travail, lorsqu'il est performant, dans l'évaluation de leur propre performance (nombre d'accords rédigés, nombres de brevets déposés, négociations réussies, etc.).

Pour valoriser son activité juridique auprès des opérationnels et de la Direction Générale, le Secrétariat Général doit donc communiquer sur les risques encourus, les enjeux financiers, les contentieux, le délai de traitement moyen des dossiers, le volume de travail, etc. Le juriste doit aussi faire connaître son métier, via des sessions de sensibilisation dispensées aux salariés.

## L'innovation technologique est au cœur des activités de Roxel. Qu'en est-il de l'innovation juridique ?

L'innovation juridique se fait en permanence, car tous les jours nous devons trouver des solutions nouvelles pour améliorer, changer, modifier, transformer ou révolutionner notre façon de travailler. Nous devons travailler plus vite, être plus performants et coûter moins cher !

Cette innovation se fait au travers de systèmes d'information (digitalisation des données juridiques) ou par la création de e-learning sur les aspects Ethique et Compliance.

La difficulté à laquelle nous nous heurtons est relative aux ressources financières et humaines que nous pouvons consacrer à ces évolutions. Mon équipe et moi-même devons donc innover en permanence pour trouver, souvent seuls, des solutions qui répondent à nos défis.

Propos recueillis par Anne Durez